

République Tunisienne

Ministère des Affaires Etrangères
de la Migration et des Tunisiens à
l'Etranger



Unité de Gestion du Budget par Objectifs

Rapport Annuel de performance de la Mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger au titre de l'année 2020



Table des Matières

	Page
Titre 1 : Présentation Générale	3
I- Résultat de performance pour l'année 2020	4
1- Présentation Générale de la Mission	4
2- Résumé des Résultats Stratégiques de la Mission	5
II- Exécution du Budget de la Mission au titre de l'année 2020	6
Titre 2 : Présentation de l'Exécution des Programmes de la Mission	10
Programme 1 : Action Diplomatique	11
1- Présentation et analyse des résultats de performance	11
2- Présentation de l'exécution du budget programme	16
3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 1 et des mesures à prendre pour y remédier	18
Programme 2 : Action Consulaire et Tunisiens à l'Etranger	20
1- Présentation et analyse des résultats de performance	20
2- Présentation de l'exécution du budget programme	24
3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 2 et des mesures à prendre pour y remédier :	26
Programme 9 : Pilotage et Appui	24
1- Présentation et analyse des résultats de performance	24
2- Présentation de l'exécution du budget programme	29
3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 9 et des mesures à prendre pour y remédier :	36

Titre 1

Présentation Générale

I- Résultat de performance pour l'année 2020

1- Présentation Générale de la Mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger :

La stratégie de la mission, qui s'intègre dans la politique générale de l'Etat, consiste à tisser et à renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les divers pays du monde ainsi qu'avec les Organisations internationales et régionales, à faire entendre la voix de la Tunisie, à faire valoir ses positions et ses orientations concernant les questions importantes à l'échelle régionale et internationale, en plus de son rôle d'encadrement, de protection et de défense des droits et intérêts des Tunisiens à l'Etranger.

Les tâches confiées à la Mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger se résument dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère de l'Etat, conformément aux politiques générales, orientations et choix définis et déterminés par le Président de la République.

Dans ce contexte, la Mission s'emploie à nouer des relations d'amitié et de coopération dans tous les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels et autres avec les divers pays et institutions et organisations internationales, et s'efforce de les préserver et de les promouvoir, à travers notamment :

- La représentation de la Tunisie auprès de ces pays, institutions, organisations et instances internationales.

- La médiation officielle entre les missions étrangères et les institutions et organisations internationales accréditées en Tunisie d'une part, et les départements ministériels et les organismes tunisiens d'autre part.

- La préparation et la conduite des négociations en coordination avec les Ministères et les institutions concernées.

- La conclusion des Traités, Conventions et Accords internationaux, la proposition de leur ratification et publication, tout en veillant à présenter les exposés de motif, si nécessaire, et à leur bonne mise en œuvre.

La Mission assure également, dans le cadre de ses attributions, la prestation des services consulaires au profit des membres de la colonie tunisienne à l'étranger, et veille à leur encadrement socio-culturel et à défendre leurs droits et intérêts. La Mission assure d'autre part, les prestations de services au profit des missions diplomatiques étrangères accréditées en Tunisie et des citoyens étrangers qui visitent la Tunisie.

Les différentes activités de la mission ont été réparties, conformément à son projet annuel de performance pour l'année 2020, en trois principaux programmes et quatre sous-programmes et ce comme suit :

- Programme 1 : Action diplomatique
 - sous-programme 1-1 : Relations de coopération bilatérale et multilatérale
- Programme 2 : Action consulaire et Tunisiens à l'étranger
 - sous-programme 2-1 : Services consulaires et tunisiens à l'étranger
- Programme 9 : Pilotage et appui
 - sous-programme 9-1 : Pilotage
 - sous-programme 9-2 : Appui

2- Résumé des Résultats Stratégiques de la Mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger :

La Mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger s'est employée durant l'année 2020, à atteindre les objectifs stratégiques fixés dans son projet annuel de performance à travers la consolidation des relations diplomatiques et la promotion des relations de coopération dans tous les domaines politique, économique, commercial, culturel et touristique avec les divers pays du monde et ce en coopération et en collaboration avec les autres départements ministériels et les organismes tunisiens concernés. La Mission a également œuvré à améliorer la qualité des services fournis aux membres de la colonie tunisienne à l'étranger et à les encadrer davantage à tous les niveaux.

La mission a également tenu à renforcer l'efficacité de notre pays au sein des organisations et instances internationales et régionales et à intensifier sa participation active et positive aux réunions et conférences multilatérales, notamment avec l'élection de la Tunisie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2020-2021, afin de mettre en valeur les positions de la Tunisie, défendre ses intérêts et soutenir sa présence et son rayonnement.

Cependant et malgré les efforts déployés par la mission pour atteindre un niveau optimal de réalisation de ses objectifs stratégiques pour l'année 2020, la pandémie du covid-19 et sa propagation dans tous les pays et les mesures préventives prises aux niveaux national et international pour limiter son impact ont influé négativement sur les taux enregistrés des indicateurs.

S'ajoute à cette donne, la décision prise par la Mission de rectifier ses priorités pour l'année 2020 de manière à concentrer ses efforts sur la mobilisation de l'appui international aux efforts nationaux visant à faire face aux répercussions sanitaires, économiques et sociales engendrées par cette pandémie. Ces efforts ont été déployés aux niveaux bilatéral et multilatéral et ont également concerné l'encadrement et l'assistance apportés aux tunisiens bloqués à l'étranger, notamment par l'organisation des opérations de leur rapatriement.

Parmi les réalisations les plus importantes enregistrées à cet égard, Il convient de relever l'adoption par le Conseil de Sécurité de la décision n° 2532, proposée par la Tunisie et portant sur l'établissement et la consolidation du principe de solidarité internationale face aux crises sanitaires en général et le Covid-19 en particulier, décision adoptée à l'unanimité par les Etats membres du Conseil de Sécurité.

II- Exécution du budget de la mission au titre de l'année 2020 :

Le budget de la mission des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger pour l'année 2020 a été fixé à 270543 milles dinars en crédits de paiement. Les réalisations pour l'année 2020 ont atteint la somme de 311929,9 milles dinars à savoir un taux estimé à 115%, répartie comme suit :

Tableau 1

Exécution du Budget de la Mission au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions

Répartition par nature des dépenses

Unité : Mille dinars

Intitulé des dépenses		Prévisions	Réalizations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		2020		2020	Montant
		L.F. Complémentaire *(1)	(2)	(2) - (1)	(2) / (1)
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	160565	174919.6	14354.6	109 %
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	65333	66782.6	1449.6	102 %
Dépenses d'interventions	Crédits d'engagement	36645	64450.9	27805.9	175 %
	Crédits de paiement	36645	64426.2	27781.2	175.8 %
Dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	10970	7839	-3131	71 %
	Crédits de paiement	8000	5801.5	-2198.5	72.5 %
Total	Crédits d'engagement	273513	314658.2	41145.2	115 %
	Crédits de paiement	270543	311929.9	41386.9	115 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

Tableau 2
Exécution du Budget de la Mission au titre de l'année 2020 en
comparaison avec les prévisions
Répartition par programme

Unité : Mille dinars

Programme		Prévisions 2020 (L.F.C.)* (1)	Réalizations 2020 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
				Montant (2) - (1)	Taux de réalisation (2) / (1)
Programme 1 : Action diplomatique	Crédits d'engagement	178888	208149.7	29261.7	116 %
	Crédits de paiement	177488	207182.9	29694.9	116 %
Programme 2 : Action consulaire et tunisiens à l'étranger	Crédits d'engagement	72677	87637.3	14960.3	120 %
	Crédits de paiement	72277	87545.8	15268.8	121 %
Programme 9 : Pilotage et appui	Crédits d'engagement	21948	18871.2	-3076.8	86 %
	Crédits de paiement	20778	17201.2	-3576.8	83 %
Total Général	Crédits d'engagement	273513	314658.2	41145.2	115 %
	Crédits de paiement	270543	311929.9	41386.9	115 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

L'augmentation enregistrée de 15% du budget de la mission est attribuée à la nécessité de fournir à la Mission des crédits complémentaires destinés à payer les arriérés des contributions de notre pays à l'égard de l'Union Africaine et de régler les acomptes à titre d'intervention visant à protéger les ressortissants et leurs intérêts à l'étranger en rapport avec le rapatriement des dépouilles et l'enterrement à l'étranger, de permettre à nos missions à l'étranger de fournir l'assistance sociale requise aux tunisiens bloqués à l'étranger en raison de la pandémie du Covid-19, ainsi que pour couvrir le besoin en crédits complémentaires ordinaires engendrés par l'écart du taux de change utilisé et les coûts découlant du mouvement diplomatique.

Titre 2

**Présentation de l'Exécution
des Programmes de la
Mission**

Programme 1 : Action Diplomatique

Chef de programme:
M. Jalel Snoussi

(A partir de 2021)

1- Présentation et analyse des résultats de performance:

- Objectif stratégique 1.1 : Renforcement des relations bilatérales dans les domaines économique et sécuritaire.

• Indicateur 1.1.1 : Nombre de manifestations et missions économiques

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	-	-	290	131	45.1%	304	319

-Définition de l'indicateur : cet indicateur souligne l'évolution en nombre des manifestations et activités de nature économique et promotionnelle et les missions des Hommes d'affaires organisées à l'étranger par les secteurs public et privé sur initiative ou en coordination avec les missions diplomatiques et consulaires tunisiennes à l'étranger.

- Mode de calcul de l'indicateur : Le nombre de manifestations et missions organisées à l'étranger.

- Sources des données : l'Administration centrale, les missions diplomatiques et consulaires et les Ministères et départements concernés.

– **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Un taux de réalisation de 45% a été enregistré avec un nombre total de 131 manifestations économiques organisées durant l'année 2020. Ce taux de réalisation faible pour cet indicateur est considéré prévisible eu égard les retombées de la pandémie du Covid-19.

• **Indicateur 1.1.2 : nombre des Accords et échange de visites dans le domaine sécuritaire**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	-	-	102	57	56.4%	107	112

-Définition de l'indicateur : cet indicateur illustre l'évolution en nombre des Accords de coopération conclus avec les Etats et les organisations internationales et régionales et les visites échangées dans le domaine sécuritaire.

-Mode de calcul de l'indicateur : Le nombre des Accords et des visites, enregistré annuellement.

-Source d'information : l'Administration centrale, les missions diplomatiques et consulaires et les Ministères et départements concernés.

- Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : Il a été enregistré un taux de réalisation de l'indicateur de 56%, le taux prévu n'a pas été réalisé en raison principalement de la pandémie du Covid-19.

– **Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 1.1 : Renforcement des relations bilatérales dans les domaines économique et sécuritaire.**

Les unités opérationnelles relevant du programme « Fonction diplomatique », notamment les Directions générales au niveau de la Centrale, les missions diplomatiques et les représentations permanentes au niveau international, se sont activées afin d'atteindre l'objectif stratégique désigné à savoir « Renforcement des relations de coopération bilatérale dans les domaines

économique et sécuritaire », à travers l'organisation du plus large nombre possible de manifestations et de missions économiques, dans le but de contribuer aux efforts nationaux déployés pour atteindre le développement et la prospérité économiques et ce dans le cadre de la stratégie globale de la diplomatie économique . Ces instantes ont également multiplié les efforts visant la promotion de la coopération en matière de sécurité par l'accroissement du nombre d'Accords et celui des visites échangées, en ayant pour objectif l'appui de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme. Cependant, le taux de réalisation de cet objectif n'a pas dépassé selon les deux indicateurs précités les 56% et ce en raison de plusieurs facteurs, dont principalement :

- Report et annulation de la majorité des manifestations et missions économiques, y compris celles promotionnelles, visites officielles et missions d'Hommes d'affaires, programmées durant l'année 2020, en raison de la pandémie du Covid-19 et les mesures restrictives prises au niveau national et international délimitant, notamment la mobilité internationale.
- Situation de stagnation dans les pays frappés par la pandémie engendrant l'annulation des conférences tant ordinaires qu'extraordinaires, des visites culturelles, touristiques, festivals et forums économiques.
- Révision des priorités de la fonction diplomatique, sur initiative de l'Administration centrale et des missions diplomatiques, pour mobiliser l'appui international aux efforts nationaux consacrés à faire face à la pandémie du Covid-19 (dons, matériels et équipements médicaux, vaccins).
- Nécessité d'une adaptation rapide par la mission face aux nouvelles données imposées par la pandémie du Covid19, à partir du 2ème semestre de l'année 2020, à travers notamment le recours aux nouveaux moyens de communication pour organiser les diverses manifestations économiques et réunions bilatérales entre les hommes d'affaires en utilisant la technique de vidéo-conférence.
- Importance accordée à la donne sanitaire dans les relations bilatérales et multilatérales à la défaveur de la donne sécuritaire.

- **Objectif stratégique 1-2 : Renforcer la présence tunisienne au sein des organisations internationales et régionales.**

- **L'indicateur 1.2.1 : Nombre de manifestations internationales et régionales organisées en Tunisie.**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nombre	-	-	37	32	86.4%	40	45

- **Définition de l'indicateur** : cet indicateur illustre l'évolution en nombre des manifestations internationales et régionales accueillies par la Tunisie.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : le nombre des manifestations internationales et régionales, enregistré annuellement.

- **Source d'information** : Administration centrale, missions diplomatiques et consulaires et les ministères et départements concernés.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Il a été enregistré un taux de réalisation d'environ 86%, taux satisfaisant tenant compte des retombées de la pandémie du Covid-19 et le report de conférences importantes prévues en Tunisie, notamment celle de la Francophonie, reportée pour l'année 2021.

- **Indicateur 1.2.2 : Taux d'aboutissement des candidatures tunisiennes aux organisations internationales et régionales.**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	-	-	80	46	57.5%	85	90

- **Définition de l'indicateur** : cet indicateur souligne le degré d'aboutissement des candidatures tunisiennes au sein des organisations internationales et régionales.
- **Mode de calcul de l'indicateur** : Nombre de candidatures acceptées / le nombre total des candidatures tunisiennes présentées.
- **Source d'information** : Administration centrale, missions diplomatiques et représentations permanentes.
- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Le taux de réalisation a atteint environ 57%. Une baisse s'expliquant par les facteurs suivants :
 - * Concurrence féroce entre les Etats pour avoir les Postes et mobilisation de moyens financiers énormes pour y parvenir.
 - * Application du principe de rotation géographique.
 - * Le profil du candidat ne répond pas aux critères nécessaires à l'obtention du poste.
- **Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 1.2 : Consolidation de la présence de la Tunisie au sein des organisations internationales et régionales.**

Dans le cadre de son effort permanent visant la protection et la promotion de l'image de la Tunisie, sa présence et son rayonnement dans son environnement régional et international, l'administration centrale, les missions diplomatiques et les représentations permanentes ont œuvré tout au long de l'année 2020 à poursuivre les activités permettant la consolidation de la présence de la Tunisie au sein des organisations internationales et régionales en se mobilisant pour avoir l'appui nécessaire aux candidatures tunisiennes auprès de ces instances, et pour héberger des manifestations d'envergure régionale et internationale, dans le but de permettre à notre pays de jouer un rôle actif dans la gestion des affaires et questions régionales et internationales.

Malgré les difficultés sanitaires et économiques enregistrées en 2020 partout dans le monde, l'administration centrale, les missions diplomatiques et les représentations permanentes ont réalisé un degré important de l'objectif escompté en s'adaptant rapidement aux changements survenus sur la scène internationale et en utilisant les nouvelles technologies de communication.

2- Présentation de l'exécution du budget programme

Le budget du programme « fonction diplomatique » pour l'année 2020 s'élève à 177488 milles dinars en crédits de paiement. Les réalisations de l'année 2020 de 207183 milles dinars enregistrent une augmentation d'environ 116% répartie comme suit :

Tableau 3

**Exécution du budget du programme 1 « Action diplomatique » au titre
de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions
Répartition par nature des dépenses**

Unité : Mille dinars

Intitulé des dépenses		Prévisions	Réalizations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		2020		2020	Montant
		L.F. Complémentaire *(1)	(2)	(2) - (1)	(2) / (1)
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	98000	108896.7	10896.7	111 %
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	47230	48929.1	1699.1	103 %
Dépenses d'interventions	Crédits d'engagement	27258	45016.3	17758.3	165 %
	Crédits de paiement	27258	44991.8	17733.8	165 %
Dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	6400	5215.5	-1223.1	80 %
	Crédits de paiement	5000	4365.5	-634.5	87 %
Total	Crédits d'engagement	178888	208057.6	29261.8	116 %
	Crédits de paiement	177488	207183	29695	116 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

Tableau 4

Exécution du budget du programme 1 « Action diplomatique » au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions

Répartition par sous-programme et activités

(Crédits de paiement)

Unité : Mille dinars

Sous-programmes	Activités	Prévisions 2020	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisations par rapport aux prévisions	
		(L.F.)*	(L.F.C.)*	(2)	Montant (2) - (1)	Taux de réalisation (2) / (1)
Sous-programme 1 : Relations de coopération bilatérales et multilatérales	Activité 1 : Coordination de l'action diplomatique	3000	3000	3662	662	122 %
	Activité 2 : Relations de coopération avec les pays et les organisations internationales et régionales	168230	168230	195763.8	27533.8	116 %
	Activité 3 : Appui logistique aux missions diplomatiques et représentations permanentes	6258	6258	7757.2	1499.2	123 %
Total		177488	177488	207183	29695	116 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 1 et des mesures à prendre pour y remédier :

- **Description et analyse des principales difficultés et lacunes ayant entravées la réalisation de la performance du programme 1 :**

Les départements affiliés à ce programme ont veillé à la réalisation des deux objectifs stratégiques, qui sont en conformité avec les priorités du plan de développement 2016-2020 et avec la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'Agenda 2030 du développement durable. Ces départements ont réussi à atteindre un taux de réalisation important des indicateurs adoptés pour évaluer les deux objectifs stratégiques, en dépit de la gravité de la situation sanitaire mondiale engendrée par la pandémie du Covid-19 à partir des premiers mois de l'année 2020, entraînant d'une part l'annulation et le report de plusieurs visites et manifestations, notamment économiques prévues en Tunisie et à l'étranger, et d'autre part la révision de l'ordre des priorités de l'action diplomatique de manière à assister l'effort national de lutte contre la pandémie du Covid-19.

- **Présentation des mesures, activités et piliers d'activités qui doivent être menés pour remédier aux manquements constatés dans l'atteinte des valeurs souhaitées des indicateurs de performance du programme 1 :**

Etant donné la situation délicate que connaît le monde, caractérisée par des crises fréquentes ayant des effets amplifiés, notamment avec la propagation de la pandémie du Covid-19, l'administration Centrale et les missions diplomatiques et les représentations permanentes s'emploient à en réduire les conséquences économiques et sociales à travers l'adoption d'une panoplie de mesures et activités, à savoir :

- Dynamiser l'échange de visites bilatérales de haut niveau ou dans un cadre multilatéral avec les pays frères et amis et accorder l'effort nécessaire à une préparation minutieuse et une coordination étroite avec les partenaires concernés.
- Préparation adéquate des commissions mixtes programmées, lesquelles constituent le cadre juridique et politique idéal pour promouvoir les relations de coopération dans tous les domaines à travers la signature des Accords, des Programmes et des Mémoires d'Entente. Ainsi que la coordination des commissions sectorielles avec les différents Ministères et Institutions spécialisées afin d'assurer le suivi de l'exécution des recommandations des commissions mixtes.

- S'atteler pour réussir l'organisation des grandes manifestations internationales prévues en Tunisie de manière à démontrer la disponibilité des départements tunisiens et leur capacité à bien organiser ce type de manifestations, surtout en période de pandémie, lequel acquis impactera positivement sur la relance du tourisme.
- Entreprendre des démarches auprès des organisations internationales et des donateurs afin de les encourager à organiser ou contribuer à l'organisation de leurs manifestations en Tunisie.
- Appeler les missions diplomatiques tunisiennes à explorer les opportunités d'accueil par la Tunisie de manifestations programmées par les organisations internationales.
- Coordonner davantage l'organisation des manifestations d'envergure internationale et régionale avec les Ministères et les acteurs nationaux.
- Préparer minutieusement les priorités et les activités économiques à venir en y impliquant les intervenants économiques et ce en prévision de la période post-covid.
- Poursuivre la mise en place des programmes des missions et des manifestations économiques en coordination avec les départements privés et publics concernés.
- Définir les priorités de la stratégie de la mission en matière de diplomatie économique en se référant aux priorités économiques déterminées par le Gouvernement et les acteurs économiques.
- Accompagner les acteurs économiques, missions d'hommes d'affaires et missions itinérantes en coordination avec les missions diplomatiques tunisiennes.
- Poursuivre les efforts pour avoir une large présence diplomatique à travers les deux Continents Afrique et Asie à par le biais de l'ouverture de nouvelles Ambassades dans les pays, qui ont des possibilités économiques permettant un accès aux produits tunisiens à leurs marchés, ainsi que l'établissement de partenariats actifs avec les secteurs public et privé.
- Promouvoir les vacances de postes auprès des organisations internationales et régionales et encourager les parties tunisiennes concernées à présenter des candidatures.
- Adopter une stratégie nationale à long terme pour soutenir les candidatures tunisiennes aux hauts postes au sein des organisations internationales.

Programme 2 : Action Consulaire et Tunisiens à l'Etranger

Chef de programme:
M. Naceur Essid

(A partir de 2021)

1- Présentation et analyse des résultats de performance :

- **Objectif stratégique 2.1 : Amélioration de la qualité des services consulaires.**

• **Indicateur 2.1.1 : Délais de traitement des documents administratifs**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
jour	1	1	1	1	100%	1	1

- **Définition de l'indicateur :** Cet indicateur évalue les délais généralement consacrés pour livrer des documents administratifs à leurs demandeurs tunisiens ou étrangers, notamment l'établissement des passeports, des documents de l'état civil et d'autres certifications.

- **Mode de calcul de l'indicateur :** Durée des délais consacrés pour le traitement et la remise des documents demandés.

- **Source des données :** Missions diplomatiques et consulaires.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 :** Il a été enregistré un taux de réalisation de 100% en situation normale et sans calculer les retards engendrés à cause de la pandémie du Covid

19, notamment la fermeture des services consulaires pour cause de confinement général et le retard accusé dans l'envoi des passeports vierges, au moyen de valise diplomatique, en raison des décisions de fermeture des espaces aériens prises par certains pays affectés par le Covid-19.

• Indicateur 2.1.2 : Taux d'interventions à caractère social

Unité de mesure		Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
pourcentage	- Visite des détenus	30%	35%	35%	100%	40%	40%
	- visite des malades	15%	20%	20%	100%	30%	35%
	- Assistance judiciaire	10%	10%	10%	100%	15%	20%

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur illustre les principales interventions à caractère social procurées aux groupes vulnérables des tunisiens résidant à l'étranger.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : Volume des interventions sociales / le nombre total des demandes déposées auprès des missions diplomatiques et consulaires.

- **Source des données** : missions diplomatiques et consulaires.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Une réalisation enregistrant un taux de 100% au niveau des diverses principales interventions et ce malgré la mobilisation des missions durant l'année 2020 pour assister les tunisiens bloqués à l'étranger suite à la fermeture de certains espaces aériens en raison de la pandémie du Covid-19.

- **Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 2.1 : Amélioration de la qualité des services consulaires**

Les taux enregistrés démontrent le degré de disposition des missions diplomatiques et consulaires à assurer les services dans les meilleurs délais et à apporter l'assistance nécessaire aux groupes vulnérables parmi la communauté tunisienne à l'étranger et ce malgré les difficultés engendrées par la pandémie du Covid-19 à l'échelle mondiale. La mobilisation de moyens supplémentaires financier et humain pour venir en aide aux tunisiens en détresse à cause de la

pandémie, n'a pas affecté pour autant la qualité et la rapidité des services délivrés, surtout qu'il y a eu recours aux équipes consulaires itinérantes.

Objectif stratégique 2.2 : Renforcement de la coopération décentralisée

• Indicateur 2.2.1 : Les Accords en matière de coopération décentralisée

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
nombre	-	70	70	70	100%	70	80

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur comptabilise les Accords conclus dans le domaine de la coopération entre les Gouvernorats et les Mairies tunisiens et leurs vis-à-vis à l'étranger. Cette coopération embrasse tous les domaines à l'exception de la défense, la sécurité, la justice et les affaires étrangères.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : Le nombre total des Accords en matière de coopération décentralisée.

- **Source des données** : Administration centrale et missions diplomatiques et consulaires.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Il a été enregistré un taux de réalisation de 100% grâce à la priorité accordée à la mise en œuvre des Accords déjà conclus au lieu d'en négocier de nouveaux.

- Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 2.2 : Renforcement de la coopération décentralisée

L'Administration centrale et les missions diplomatiques et consulaires ont veillé au cours de l'année 2020 au suivi de la coopération décentralisée entre les régions et les localités tunisiennes et leurs vis-à-vis à l'étranger et à la mise en œuvre des Accords de jumelage, notamment à l'occasion du lancement des travaux des Conseils municipaux nouvellement élus.

- Objectif stratégique 2.3 : Accroissement des transferts en devise effectués par les tunisiens à l'étranger.

● Indicateur 2.3.1 : Volume des transferts en devise effectués par les tunisiens à L'étranger

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Million de dinars	-	4.960	5.200	5.800	111%	5.200	6.000

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur vise à déterminer les sommes en devise transférées en Tunisie par les tunisiens résidant à l'étranger à travers des institutions financières.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : a somme annuelle des transferts en dinar tunisien des montants en devise transférés.

- **Source des données** : Banque Centrale.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Un taux de réalisation de 111% a été atteint, enregistrant une augmentation grâce au recours intensif par les tunisiens à l'étranger aux institutions financières pour transférer des sommes en devise, tendance imposée par la pandémie du Covid-19, notamment son impact sur la mobilité des gens avec la fermeture de nombreux espaces aériens.

- **Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 2.3 : Accroissement des transferts en devise effectués par les ressortissants tunisiens résidant à l'étranger.**

Le volume des transferts a connu une augmentation de 11% au cours de l'année 2020 en comparaison de l'année 2019. Cet objectif illustre le niveau de satisfaction de la communauté tunisienne vis-à-vis des services fournis et le degré d'efficacité des opérations d'encadrement social et culturel visant la consolidation du sentiment d'appartenance à la Tunisie, surtout pour les jeunes générations.

2- Présentation de l'exécution du budget programme

Le budget du programme 2 « Fonction consulaire et Tunisiens à l'étranger » a été fixé à 72277 milles dinars, en crédits de paiement. Les réalisations ont atteint l'année 2020 le montant de 87545.8 milles dinars, à savoir un taux d'augmentation de 121%, et ce conformément aux tableaux ci-après :

Tableau 5

Exécution du budget du programme 2 « Action consulaire et tunisiens à l'étranger » au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions
Répartition par nature des dépenses

Unité : Mille dinars

Intitulé des dépenses		Prévisions	Réalizations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		2020		2020	Montant
		L.F. Complémentaire *(1)	(2)	(2) - (1)	(2) / (1)
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	51000	55619.6	4619.6	109 %
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	11000	11616.8	616.8	105 %
Dépenses d'interventions	Crédits d'engagement	9077	19236.3	10159.3	211 %
	Crédits de paiement	9077	19236.3	10159.3	211 %
Dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	1600	1073.1	-526.9	67 %
	Crédits de paiement	1200	1073.1	-126.9	89 %
Total	Crédits d'engagement	72677	87637.3	14960.3	120 %
	Crédits de paiement	72277	87545.8	15268.8	121 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

Tableau 6

Exécution du budget du programme 2 « Action consulaire et tunisiens à l'étranger » au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions

Répartition par sous-programme et activités

(Crédits de paiement)

Unité : Mille dinars

Sous-programmes	Activités	Prévisions 2020	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisations par rapport aux prévisions	
		(L.F.)*	(L.F.C.)*	(2)	Montant (2) - (1)	Taux de réalisation (2) / (1)
Sous-programme 1 : Services consulaires et encadrement des tunisiens à l'étranger	Activité 1 : Coordination de l'action consulaire	1000	1000	610	-390	61 %
	Activité 2 : Services consulaires rendus au profit des tunisiens à l'étranger	61000	61000	66626.4	5626.4	109 %
	Activité 3 : Appui logistique aux missions consulaires	10677	10677	20309.4	9632.4	190 %
Total		72277	72277	87545.8	15268.8	121 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 2 et des mesures à prendre pour y remédier :

- **Description et analyse des principales difficultés et lacunes ayant entravées la réalisation de la performance du programme 2 :**

Mis à part le manque de ressources tant financières qu'humaines au sein de toutes nos missions consulaires et le retard enregistré dans la mise en place du projet de l'Administration électronique (visa et état civil), les principales difficultés se résument aux retombées de la pandémie du Covid-19, notamment la fermeture répétitive d'un certain nombre de missions consulaires, pour cause de confinement général, de contamination du personnel et également la fermeture de certains espaces aériens qui a affecté le déroulement normal du service consulaire dans la plupart de nos missions étant donné l'impossibilité de réception de passeports vierges et de timbres fiscaux.

- **Présentation des mesures, activités et piliers d'activités qui doivent être menés pour remédier aux manquements constatés dans l'atteinte des valeurs souhaitées des indicateurs de performance du programme 2 :**

L'amélioration de la performance du programme 2 est tributaire des fonds alloués aux missions consulaires qui continuent de baisser en raison de la chute du dinar tunisien, affectant les possibilités d'action pour consolider les ressources humaines ou élargir le réseau de déploiement consulaire de manière à rapprocher les services et à alléger la charge excessive dans certaines de nos missions. Par conséquent, le programme 2 focalisera sur un nombre d'initiatives qui auront pour finalité de surmonter l'insuffisance des ressources financières et humaines de nos missions à l'étranger, à travers notamment :

- Une meilleure utilisation des mécanismes de l'Administration électronique en encourageant nos missions à l'étranger à y adhérer.
- Action de sensibilisation visant la communauté tunisienne à l'étranger et portant sur l'importance de l'utilisation des outils électroniques, ainsi que la planification de campagnes promotionnelles en la matière.
- Prévoir des activités et des programmes ayant pour cible la deuxième et la troisième génération de la communauté tunisienne.
- Intensifier les missions des équipes consulaires itinérantes, particulièrement à l'occasion de la rentrée estivale.
- Améliorer les contenus des sites web des missions en les actualisant et en poursuivant les cycles de formation des agents qui en ont la responsabilité.
- Améliorer l'encadrement de la communauté et comprendre mieux ses préoccupations, ses attentes et ses propositions afin de mieux l'assister et de l'encourager à jouer son rôle pour contribuer au rehaussement de l'image du pays

et à son rayonnement à l'étranger et contribuer à l'effort national de développement.

Programme 9 : Pilotage et Appui

Chef de programme:
M. Hichem Bayoudh

(A partir de 2019)

1- Présentation et analyse des résultats de performance :

1-1- Sous-programme 9.1 : Pilotage.

- Objectif stratégique 9.1.1: Efficacité du programme Pilotage et Appui

• Indicateur 9.1.1.1 : Fréquence des opérations d'inspection des missions à l'étranger :

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	-	-	90%	0%	0%	100%	100%

- **Définition de l'indicateur :** Renforcement et consolidation des opérations d'inspection de missions à l'étranger et veille sur leur fréquence de manière à pouvoir effectuer une opération d'inspection d'une mission une fois tous les 9 ans et atteindre le nombre de 10 opérations d'inspection annuellement.

- **Mode de calcul de l'indicateur :** Nombre d'opérations d'inspection effectuées pendant une année, divisé par 10.

- **Source des données :** Administration Centrale.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 :** Il a été prévu d'effectuer 9 opérations d'inspection de missions à l'étranger au cours de l'année 2020, cependant et en raison des conséquences du

Covid-19, les services de l'administration centrale ainsi que l'Instance du contrôle administratif et financier n'ont pas pu réaliser ces opérations.

- **Indicateur 9.1.1.2 : taux de nomination des Femmes aux postes fonctionnels :**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	-	-	25%	23.5%	94%	30%	30%

- **Définition de l'indicateur :** Ce programme veille à garantir l'égalité des chances entre les genres au niveau des nominations à des fonctions au sein de l'administration centrale et des missions diplomatiques et s'emploie à améliorer le taux de nomination des femmes dans le but d'atteindre le taux de 30%, c'est le taux existant de cadres féminin à la mission affaires étrangères et tunisiens à l'étranger.

- **Mode de calcul de l'indicateur :** Nombre de nominations des femmes à des fonctions / nombre total des nommés à des fonctions au sein de la mission.

- **Source des données :** Administration Centrale.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 :** Il a été prévu au cours de l'année 2020 d'atteindre le taux de 25% de nominations des femmes à des fonctions, avec un taux d'exécution de 23.5% enregistrant par conséquent un degré de réalisation de 94%. Le département de ressources humaines multipliera les efforts pour créer des opportunités d'égalité des chances entre les deux genres et atteindre le taux de 30% au cours de l'année 2021.

- **Analyse et explication du niveau de réalisation de l'objectif stratégique 9.1.1 : Efficacité du programme Pilotage et Appui.**

A travers l'adoption de cet objectif, la mission vise la consolidation du rôle du pilotage de la mission et le renforcement de l'efficacité du programme pilotage et appui et la garantie d'une meilleure gestion au niveau des missions à l'étranger en prévoyant un budget qui permet de consacrer l'égalité des chances entre femmes et hommes.

La mission s'active, en se référant aux indicateurs d'évaluation de performance spécifiques à cet objectif, à garantir une bonne gestion dans les missions diplomatiques et consulaires à travers les activités et les interventions, dont se chargent les départements du sous-programme Pilotage.

Parmi les principales activités et interventions programmées pour atteindre la valeur souhaitée de l'indicateur relatif à la fréquence des opérations d'inspection, il y a lieu de citer le pilotage et la planification du programme des opérations d'évaluation et d'inspection des missions à l'étranger selon les étapes et les actions suivantes :

- Définir le programme des opérations d'inspection avec la Direction générale de l'évaluation et de l'inspection.
- Préciser les priorités des missions à l'étranger qui nécessitent une opération d'inspection.
- Déterminer les opérations d'inspection urgentes et rapides selon les cas.

La Direction générale de l'évaluation et de l'inspection était dans l'incapacité d'organiser durant l'année 2020 des opérations d'inspection en raison de la situation sanitaire imposée par le Covid-19 et par conséquent la valeur prévue pour cet l'indicateur n'a pas été atteinte.

Par ailleurs et concernant le deuxième indicateur « Taux de nomination des femmes aux fonctions », les départements du sous-programme Pilotage se sont attelés par le biais des actions et interventions programmées à déterminer et signer les décrets de nominations aux fonctions et ce selon les étapes et actions suivantes :

- Etudier les demandes de nominations et les listes annexées.
- Déterminer le nombre de nominations qui feront l'objet de décisions.
- Signer les décisions de nominations aux fonctions.

Ces efforts ont été conclus par l'atteinte en l'année 2020 d'un taux de réalisation de 23.5% pour cet indicateur.

2-2 Sous-programme 9.2 : Appui.

- Objectif stratégique 9-2-1 : Amélioration de la gestion des ressources humaines et du budget.

Dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation de l'Administration, son adaptation à son environnement et l'amélioration de la qualité de ses services, la mission s'active pour améliorer la gestion des ressources humaines et financières, en particulier à travers la préparation et l'exécution de plans de formation et l'exécution de budget dans les délais. Deux indicateurs ont été définis pour évaluer cet objectif à savoir : le taux d'agent ayant profité de session de

formation et le taux de consommation des crédits d'investissement en comparaison avec les prévisions.

- **Indicateur 9.2.1.1 : Taux d'agents ayant profité de cycles de formation**

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	45.8%	17.5%	50%	20%	40%	55%	60%

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur indique le taux d'agents ayant participé à des cycles de formation en Tunisie ou à l'étranger afin d'améliorer leurs capacité et compétence.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : Nombre d'agents ayant profités de formations sur le nombre total des agents actifs à l'Administration centrale.

- **Source des données** : Administration Centrale.

- **Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020** : Il a été enregistré un taux de réalisation de 40%, un taux prévu eu égard aux retombées du Covid-19 surtout l'interdiction à partir du mois d'avril 2020 des rassemblements, notamment les cycles de formation.

- **Indicateur 9.2.1.2: taux de consommation des crédits d'investissement par rapport aux prévisions** :

Unité de mesure	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020 (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations 2020 par rapport aux prévisions de 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Pourcentage	-	-	100%	72.5%	72.5%	100%	100%

- **Définition de l'indicateur** : Cet indicateur illustre la cadence de consommation des crédits destinés à l'investissement et l'effort déployé afin de l'augmenter jusqu'à atteindre 100%.

- **Mode de calcul de l'indicateur** : crédits consommés sur le total des crédits alloués annuellement au titre de l'investissement.

- **Source des données** : Administration Centrale.

- Analyse de l'écart enregistré entre les réalisations et les prévisions au titre de l'année 2020 : Il a été enregistré un taux de réalisation de 72.5% au cours de l'année 2020, par conséquent les services de la mission étaient dans l'incapacité de réaliser le taux ciblé en raison des conséquences du Covid-19 sur l'exécution des projets programmés au niveau central et à l'étranger.

- Analyse et explication du degré de réalisation de l'objectif stratégique 9.2.1 : amélioration de la gestion des ressources humaines et du budget.

Cet objectif s'intègre dans le cadre du développement et de l'amélioration des moyens de travail de la mission et la qualité des services fournis par ses départements à travers la promotion des ressources humaines du Ministère par le biais de la formation et le recyclage élargies à un nombre important d'agents actifs à l'Administration centrale. Egalement, les départements concernés s'activent pour l'exécution rigoureuse et le suivi du budget de la mission en améliorant la cadence de consommation des crédits, en particuliers crédits d'investissement.

La réalisation des indicateurs de performance de cet objectif nécessite la détermination d'une panoplie d'activités, notamment l'activité de gestion des ressources humaines, l'activité de soutien et des services logistiques et l'activité de formation.

Les services de la direction des ressources humaines s'activent pour préparer et exécuter le plan de formation annuel, lequel passe par les étapes et interventions suivantes :

- Publier un circulaire déterminant les besoins en formation dans les directions et les services à l'Administration centrale,
- Rassembler les besoins formulés par les directions et les répartir selon la nature de l'activité, les matières ciblées et le nombre et catégorie des participants,
- Préparer un programme annuel de formation et l'envoyer aux départements concernés à la Présidence du Gouvernement pour validation,
- Publier un circulaire incluant les cycles de formations validés dans le programme annuel de formation,
- Rassembler les demandes de formation et faire une liste des participants,
- Entamer les cycles de formation et en faire le suivi,
- Octroi de certificats aux participants.

Eu égard la pandémie du Covid-19, notamment l'interdiction des rassemblements, et l'indisponibilité de l'opérateur public à savoir l'Académie diplomatique, les cycles de formation ont été reportés jusqu'à amélioration de la situation sanitaire au pays.

Egalement, les départements de la direction des affaires financières en coordination avec les directions techniques de la mission et les missions

diplomatiques, se sont employé pour dépenser les crédits alloués dans le cadre du budget de la mission. Cependant, certains projets ont connu des difficultés de mise en œuvre en l'année 2020 à cause de la pandémie du Covid-19, n'atteignant que 72.5% de réalisation des crédits d'investissement.

2- Présentation de l'exécution du budget programme

Le budget du programme pilotage et appui pour l'année 2020 a été fixé à 20 778 mille dinars. Le taux de réalisation est de 82,8 %, détaillé selon les tableaux suivants :

Tableau 7

Exécution du budget du programme 9 « Pilotage et Appui » au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions

Répartition par nature des dépenses

Unité : Mille dinars

Intitulé des dépenses		Prévisions	Réalizations	Réalizations par rapport aux prévisions	
		2020		2020	Montant
		L.F. Complémentaire (1)*	(2)	(2) - (1)	(2) / (1)
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	11565	10403.3	-1161.7	89.9 %
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	7103	6236.8	- 866.2	87.8 %
Dépenses d'interventions	Crédits d'engagement	310	198.2	- 111.8	63.9 %
	Crédits de paiement	310	198.2	- 111.8	63.9 %
Dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	2970	1550.4	- 1419.6	52.2 %
	Crédits de paiement	1800	362.9	- 1437.1	20.2 %
Total	Crédits d'engagement	21948	18388.7	- 3559.3	83.8 %
	Crédits de paiement	20778	17201.2	- 3576.8	82.8 %

*Sans tenir compte des ressources propres des établissements et compte tenu du budget de l'Académie diplomatique estimé à 118 mille dinars (dotation de l'État au titre des dépenses de rémunération et de fonctionnement) puisque ces crédits n'ont pas été consommés en raison de l'arrêt des procédures de changement du stat de cet établissement d'un établissement public à caractère administratif à un établissement public à caractère non administratif.

Tableau 8

Exécution du budget du programme 9 « Pilotage et Appui » au titre de l'année 2020 en comparaison avec les prévisions Répartition par sous-programme et activités (Crédits de paiement)

Unité : Mille dinars

Sous-programmes	Activités	Prévisions 2020 (L.F.)*	Prévisions 2020 (L.F.C.)* (1)	Réalizations 2020 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
					Montant (2) - (1)	Taux de réalisation (2) / (1)
Sous-programme 1 : Pilotage	Activité 1 : Pilotage	5385	5385	4687.8	-697.2	87 %
Sous-programme 2 : Appui	Activité 2 : Gestion des ressources humaines	6165	6165	5715.5	- 449.5	92.7 %
	Activité 3 : Appui et services logistiques	9110	9110	6797.9	- 2312.1	74.6 %
	Activité 4 : Formation	118	118	0	- 118	0
Total		20778	20778	17201.2	- 3576.8	82.8 %

*Sans prise en compte des ressources propres des établissements

3- Description des défis et des difficultés qui entravent la réalisation de la performance du Programme 9 et des mesures à prendre pour y remédier :

L'année 2020 est considérée comme exceptionnelle compte tenu de la pandémie mondiale du COVID-19, qui a entraîné la perturbation des services publics en général et de l'Administration centrale et des missions à l'étranger relevant de la Mission des Affaires Etrangères, de l'Migration et des Tunisiens à l'étranger, en particulier.

Malgré les difficultés et la situation exceptionnelle, les divers services de la Mission ont pu assister au mieux la communauté tunisienne à l'étranger avec les moyens limités dont ils disposent tout en veillant à atteindre les objectifs programmés dans le cadre du projet annuel de performance pour l'année 2020 et à réaliser les valeurs souhaitées des indicateurs de performance du programme Appui et Pilotage. Parmi les mesures à prendre et les difficultés rencontrés dans la réalisation de la performance dudit programme, nous pouvons citer les suivants:

- Renforcement des ressources humaines de la Direction de l'informatique avec des cadres spécialisés pour accélérer la réalisation des projets informatiques.
- Renforcement du cadre administratif et technique, notamment dans le domaine des marchés publics.
- Renforcer la coordination avec les chefs des missions à l'étranger pour soumettre au plus tôt leurs besoins en opérations de maintenance pour les étudier et les programmer à temps dans le budget.
- Renforcement de la composante féminine dans les postes fonctionnels.
- La présence d'autres acteurs qui influent sur l'exécution des missions d'inspection à l'étranger (l'Instance du Contrôle Administratif et Financier...)
- La difficulté de fixer le calendrier des inspections, préparé par les services de la Mission des Affaires Etrangères, de l'Migration et des Tunisiens à l'étranger, en raison du lien entre la fixation des dates avec d'autres organes de contrôle.
- Chevauchement de la mise en œuvre du calendrier des inspections avec d'autres missions circonstancielle confiées à l'inspection générale.
- Programmation de missions exceptionnelles d'inspection à la demande du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Migration et des Tunisiens à l'étranger en cas de suspicion d'infractions dans les missions à l'étranger.